



**UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE**  
**Secrétariat général**  
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne  
Tél. 021 806 32 90 - [www.udc-vaud.ch](http://www.udc-vaud.ch)  
E-mail : [secretariat@udc-vaud.ch](mailto:secretariat@udc-vaud.ch)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### PROGRAMME DE LÉGISLATURE DU CONSEIL D'ÉTAT : L'UDC VAUD GARDE L'OEIL OUVERT

**Si l'UDC s'accorde avec le Conseil d'Etat sur de nombreux constats et partage plusieurs objectifs de son nouveau programme de législature, il n'en demeure pas moins qu'elle sera très attentive à ce que les moyens mis en œuvre pour parvenir aux résultats souhaités profitent véritablement à la population vaudoise et aux entreprises, sans restreindre ni leurs droits, ni leurs libertés, ni leurs intérêts. Par ailleurs, l'UDC déplore le manque total de vision du Conseil d'Etat en matière d'asile et d'immigration.**

#### **Notre parti s'engage à être particulièrement vigilant sur les points suivants :**

Nous suivrons de près le développement des mesures prises pour que l'agriculture puisse faire face à ses nouveaux défis, en ayant toujours pour objectif que l'innovation agricole permette aux exploitants de vivre en priorité de leur travail. Nous saluons en particulier le projet de création d'une marque territoriale vaudoise pour favoriser les produits issus de notre agriculture locale.

Conscient que la croissance économique très favorable du canton est fragile, le Conseil d'Etat s'engage à garantir des conditions cadres favorables à l'économie et à simplifier les procédures administratives. L'UDC s'assurera que les diverses prises de position du gouvernement et du Grand Conseil aillent dans ce sens en favorisant concrètement les entreprises.

Nous nous réjouissons que le gouvernement fasse une priorité de l'insertion professionnelle des jeunes, de la réinsertion des chômeurs ainsi que des personnes à l'assistance sociale. Nous serons là pour lui rappeler que cet objectif sera atteint notamment par une valorisation concrète de l'apprentissage et par une formation scolaire et professionnelle de qualité dans les branches fondamentales. Plutôt que de recourir massivement à l'arrosage social, l'UDC attend du gouvernement qu'il privilégie l'emploi des résidents vaudois, facilite l'emploi des jeunes, favorise l'embauche des plus de 50 ans et qu'il soutienne l'emploi des chômeurs et des personnes en fin de droit.

Au niveau scolaire notamment, la transition numérique constitue une des préoccupations omniprésentes de l'Etat. L'UDC sera attentive à ce qu'elle ne se fasse pas au détriment de l'acquisition solide des connaissances de base. En nous rendant plus dépendants de la technologie et, dès lors, plus vulnérables aux pannes de système et aux cyber-attaques, le numérique comporte de nombreux risques. Nous veillerons à inciter le Conseil d'Etat à les prendre en compte de manière proactive.

Si nous saluons les efforts que l'Etat envisage d'entreprendre pour lutter contre la radicalisation et toutes les formes d'extrémisme, nous nous engageons à favoriser une intervention étatique efficace et ciblée pour garantir la sécurité de notre population sans porter atteinte aux libertés individuelles.

Le Conseil d'Etat s'engage à lutter contre la surpopulation carcérale en construisant les infrastructures pénitentiaires suffisantes. L'UDC rappelle qu'il ne s'agit pas seulement de créer des places de prison supplémentaires, mais d'abord de garantir le renvoi de tous les criminels étrangers et d'étudier les possibilités afin que les délinquants purgent leur peine dans leur pays d'origine (pour les Etats avec lesquels nous avons un accord de réadmission).

L'UDC regrette que le Conseil d'Etat ait soigneusement évité d'aborder les questions de l'asile et de l'immigration. Le canton a une marge de manœuvre importante sur ces questions et se doit de répondre aux préoccupations de la population. Le gouvernement prétend pourtant faire de la cohésion sociale une priorité, mais il semble oublier qu'elle dépend de manière directe de sa politique sur ces thématiques. Les problèmes posés par le chômage et la croissance des charges démesurée dans le social sont aussi directement les effets d'une politique irresponsable du gouvernement dans ces domaines. Il aurait été nécessaire que le Conseil d'Etat manifeste son souci d'avoir une vision cohérente et respectueuse de la volonté populaire sur ces problématiques cruciales qui auront un impact direct sur l'avenir de notre canton.

#### **Contacts :**

Jacques Nicolet, conseiller national, président de l'UDC Vaud, 079 206 97 29  
Philippe Jobin, député, chef du groupe au Grand Conseil, 078 632 13 89